



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 93609

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la nécessité de maintenir un partenariat égalitaire entre employeurs et salariés en matière d'évaluation individuelle de la pénibilité au travail. Il lui demande d'examiner la compatibilité de la direction d'une organisation de santé au travail et de représentation d'une organisation syndicale regroupant des salariés ou des employeurs.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93609

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 novembre 2010, page 12444

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)